

revue PARTANCES

Recherche et études sur l'accès au départ en vacances

**Une publication du Conseil Scientifique
de l'accès au départ en vacances**

Appel à texte

Revue PARTANCES n°4

**Le thème du Partances N°4 est :
Les vacances : une rupture ?**

La revue Partances incarne et prolonge les réflexions et travaux du Conseil scientifique et entend de valoriser les travaux de recherche d'universitaires, d'étudiants et de tout acteur travaillant sur des questions relatives à l'accès au départ en vacances.

Les trois premiers numéros (juin 2015, mai 2016, février 2020) sont accessibles en libre consultation :

- Numéro 1 « Le départ en vacances : Définitions, enjeux et expériences » :
<http://fr.calameo.com/books/004389454a7e1af66eda4>
- Numéro 2 « 80 ans après les congés payés : Le nouvel univers du (non) départ en vacances » :
<http://fr.calameo.com/read/0043894542b42b6360f8c>
- Numéro 3 « Culture numérique et accès aux vacances » :
<https://www.calameo.com/read/00438945444763eeafe73>

Les vacances : une rupture ?

CONSTATS

Les vacances « représentent le temps vraiment vivant, vraiment vécu, par rapport au temps sclérosé et exsangue de l'année de travail » écrivait Edgar Morin au siècle dernier (E. Morin, 1962, p. 81). Cette opposition apparaît toujours d'actualité, faisant des vacances une quasi-obligation de changement d'avec la vie ordinaire. Dans les représentations collectives, l'idée de rupture est en effet étroitement associée à l'idée de départ (P. Périer, 2000), et elle construit de ce fait l'expérience des partants et des sédentaires : on part en vacances, c'est à dire dans un Ailleurs (parfois proche) mais où l'on peut être *autre et autrement*. Cette rupture, inégalement accessible, prend des formes variables (de la rupture ritualisée au défi de l'aventure), mais elle est posée comme une nécessité par le plus grand nombre pour *être* en vacances. On peut relever, ces derniers mois, dans nombre de reportages télévisés ou d'articles de journaux, les nombreuses évocations des bienfaits d'une rupture permise par les vacances. Ainsi, *Le Monde de l'Éducation* du 30 juin dernier titrait : « Vacances « apprenantes » : « Le but initial des colonies de vacances, c'est la rupture avec la famille, l'école, le quartier » ». Le système productif touristique a également intégré cette représentation. C'est un ressort fort de la communication touristique et de la scénarisation des destinations (il faut *dé-payer* les vacanciers). Presque 40 ans après la 5^e semaine de congés payés, 20 ans après la mise en place des dispositifs de réduction du temps de travail (RTT), alors que les écarts s'accroissent entre les « individus géographiquement pluriels » (M. Stock, 2006) et ceux pour lesquels la mobilité reste une épreuve, nous proposons de revisiter le couple rupture - vacances.

QUESTIONNEMENT

On pourra notamment se demander :

- Comment la notion de rupture s'est-elle historiquement imposée dans la sphère des vacances ? Qu'est ce qui est projeté dans cette rupture (à la fois temps pour soi et de bonheur partagé, de répit et d'activités, d'oubli et de mémoire...) ? À quoi s'oppose-t-elle ? Au travail ? Au(x) lieu(x) habité(s) ? Au quotidien de l'univers domestique ? Aux difficultés d'une vie parfois morose ou difficile ?

- Qu'est-ce qui fait rupture symboliquement, économiquement, socialement ? À quelle(s) condition(s) y a-t-il rupture ? Est-ce le lieu ? Est-ce les activités pratiquées ? Est-ce les nouvelles sociabilités tissées ? Et s'il n'y avait que transfert dans un lieu autre des habitudes de vie de celui qui part ? Alors, au final, une telle rupture en est-elle encore une ?

- Dans ses dimensions spatiale et temporelle, la rupture des vacances n'est pas faite pour durer et elle appelle un retour. En ce sens, cette rupture attendue, anticipée, peut rassurer par sa récurrence, sa dimension collective, et elle s'insère dans la continuité d'un temps social et familial qui l'englobe. Mais comment ce rite du départ annuel ou pluri-annuel est-il appréhendé par les personnes qui ont peu l'occasion de partir ?

Une variété de points de vue et d'angles disciplinaires sont attendus pour ce numéro 4 de la revue Partances. Les dimensions évoquées pourront être traitées à travers les dispositifs d'accès au départ en vacances, à travers les aménités spatiales, sociales, économiques, à travers les pratiques des vacanciers (prioritairement des primo-partants ou faibles partants quelle que soit la raison du faible départ, même si, dans une perspective longitudinale, on pourra s'intéresser à des vacanciers plus expérimentés), ou bien dans le cadre de réflexions plus conceptuelles, tout en s'attachant à faire le lien avec la question centrale de la revue (l'accès au départ en vacances).

RÉFÉRENCES CITÉES

GRAVELEAU, Séverin, (2020), « Vacances « apprenantes » : « Le but initial des colonies de vacances, c'est la rupture avec la famille, l'école, le quartier ». Entretien avec Laura Lee Downs, *Le Monde de l'Éducation*, 30 juin 2020.

MORIN, Edgar, (1962), *L'esprit du temps. Essai sur la culture de masse*, Paris.

PERRIER, Pierre (2000), *Vacances populaires. Images, pratiques et mémoire*, Presses Universitaires de Rennes

STOCK, Mathis, (2006), « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles. », *EspacesTemps.net* (En ligne)

MODALITES DE DÉPOT DES PROPOSITIONS ET CALENDRIER

Les contributions (texte complet) sont attendues pour le **18 janvier 2021** et devront présenter clairement :

- La **problématique** développée ;
- La **méthodologie** mise en œuvre ;
- Le(s) **terrain(s)** étudiés (dans le cas d'études de terrain).

Elles sont à adresser par mail à : conseil-scientifique-vacances@gmx.fr

Les propositions, rendues anonymes, seront évaluées en double lecture.

Un retour sera fait aux auteurs pour la fin-février. La publication du numéro est prévue pour mai 2021.

CONSIGNES AUX AUTEURS

Les textes devront compter entre 20 000 et 40 000 signes, espaces compris, bibliographie incluse.

- **Proposition de titre** (la Revue s'autorise à vous soumettre une reformulation si besoin) : 40 caractères avec espaces ;
- **Sous-titre de partie** : 45 caractères avec espaces.

Chaque auteur est invité à remettre son article selon les normes AFNOR (voir page 4 et 5).

RÈGLES BIBLIOGRAPHIQUES :**Pour un ouvrage :**

NOM DE L'AUTEUR EN MAJUSCULES, Prénom, (année de parution), *Titre (en italique)*, ville, éditeur, nombre de pages.

ex. : VIARD, Jean, (2006), *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*, Paris, Éditions de l'Aube, 170 p.

Pour un article :

NOM DE L'AUTEUR EN MAJUSCULES, Prénom, (année), « Titre de l'article (entre guillemets) », *Nom de la revue (en italique)*, volume, pp. X-XX.

ex. : PERIER, Pierre, (2009), « Une forme élémentaire du bonheur : les vacances », *Ethnologie des gens heureux, Ethnologie de la France*, Cahier 23, pp. 49-57.

Pour un chapitre d'ouvrage :

NOM DE L'AUTEUR EN MAJUSCULES, Prénom, (année), « Titre de l'article (entre guillemets) », in *Nom de l'ouvrage collectif (en italique)*, ville, éditeur, pp. X-XX.

Pour les sites web :

Indiquez la date de consultation.

Pour les citations reprises dans le corps de l'article :

Indiquer la page de la citation dans l'ouvrage d'origine (ex. : Durand, 2005, p. 38). Dans le corps du texte, les noms d'auteurs sont mentionnés en minuscules.

Ces références bibliographiques apparaîtront en fin d'article dans la rubrique « pour aller plus loin ».

POUR LES TABLEAUX, LES FIGURES ET LES IMAGES :**Pour les tableaux¹ :**

- Intégrer le tableau dans le document Word avec son emplacement exact ;
- Inscrire dans le document Word la légende et le titre.

Pour les figures¹ :

- Fournir le fichier Excel des données ;
- Intégrer une image de la figure dans le document Word avec son emplacement exact ;
- Inscrire la légende et le titre dans le document Word.

Pour les images :

- Fournir le fichier à part au format .JPEG ou .TIFF avec une définition minimal de 150 dpi ;
- Intégrer l'image dans le document Word avec son emplacement exact ;
- Inscrire dans le document Word la légende, le titre et le crédit photo.

¹ Les tableaux et les graphiques seront reformatés selon la charte graphique de la revue Partance

PONCTUATION :

Signe		Règle
Point	.	Pas d'espace avant
Virgule	,	Une espace après
Points de suspension	...	
Parenthèse fermante)	
Crochet fermant]	
Parenthèse ouvrante	(Une espace avant
Crochet ouvrant	[Pas d'espace après
Deux points	:	Une espace insécable avant
Point-virgule	;	Une espace après
Pont d'exclamation	!	
Point d'interrogation	?	
Guillemets français fermants	»	
Tiret d'incise fermant	-	
Pourcentage	%	
Guillemets français ouvrants	«	Une espace avant
Tiret d'incise ouvrant	-	Une espace insécable après

- **Fin d'un titre** de document ou de chapitre : **pas de ponctuation** ;
- Énumération : point-virgule après chaque item de l'énumération, mais point après le dernier item s'il correspond à la fin d'une phrase ; dans les énumérations imbriquées, point-virgule pour les items de niveau 1, virgule pour les items de niveau 2 ;
- Après « etc. » : **pas de point de suspension** ;
- Entre les lettres d'un sigle : pas de point.

ITALIQUE :

- Titre d'ouvrages et de périodiques ;
- Marque de produit ;
- Citation ou emprunt fait aux langues étrangères (ex. : *staycation, vade mecum, i.e.*) (les citations peuvent aussi être mises entre guillemets mais il faut choisir entre guillemets et italique. Seuls les textes en langue étrangère peuvent être à la fois en italique et entre guillemets) ;
- Pour mettre en évidence un terme ou une expression.

MAJUSCULES : Sigles

MAJUSCULE INITIALE : Nom d'organisme substantivé (ex. : Insee, Crédoc) et Nationalité (ex. : les Français)

Quelques sites pour aller plus loin :

<http://revues.refer.org/telechargement/fiche-typographie.pdf>

<http://j.poitou.free.fr/pro/html/typ/ponctuation.html>